

Cadre réservé  
Ne pas remplir



# DEMANDE DE LOCATION DE BOX

## COUPES DE FRANCE PROMOSPORT – 13, 14, 15 & 16 JUIN 2024

- Confirmation réception
- Paiement :
  - Chèque
  - Espèces
  - CB
  - Virement
- Caution

**Nom :** .....

**Prénom :** .....

**Team / Société :** .....

**Adresse :** .....

**Code postale :** ..... **Ville :** .....

**Téléphone :** .....

**Mail :** .....

**Véhicules et Structures (préciser le nombre\*) :**

*\*Le nombre de véhicules stationnés derrière les box sera limité.*

..... Voiture tractrice ..... Fourgon ..... Semi-remorque

..... Tente : ..... Longueur ..... Largeur

**Souhaite réserver :** ..... Box de 84m<sup>2</sup> (7x12m) x 450\*€ = ..... € (max 8 motos)

.....Box de 32m<sup>2</sup> (4x8m) x 260\*€ = .....€ (max 3 motos) (3 box disponibles)

*\*Forfait du mercredi 19h00 au dimanche soir*

TOTAL = .....€

Nombre de motos à parquer dans le box : .....

Catégories des motos : .....

**Demande de location à retourner complétée et signée, accompagnée du règlement par chèque à l'ordre du MCPA.**

Adresse postale : Moto Club Pau Arnos, 1 route du circuit, 64370 Arnos.

**Prise en compte des demandes par ordre de réception.**

**1 chèque de caution de 400€ sera exigé lors de l'état des lieux d'entrée.**

# REGLEMENT INTERIEUR BOX – PIT LANE

---

## Il est formellement interdit de :

- Cuisiner et d'utiliser les box pour de la restauration
- Démonter les grilles sans autorisation
- D'intervenir sur les tableaux électriques
- Brancher des auxiliaires sur les tv
- Peindre à l'intérieur des box
- Planter quoi que ce soit au sol ou sur les murs
- Stocker du carburant
- Déposer les pneumatiques usagés dans un container ou de les laisser sur place

## RAPPEL : LES ANIMAUX MEMES TENUS EN LAISSE SONT INTERDITS DANS LES BOX

## Tranquillité publique et respect de l'environnement :

- Tout matériel apporté devra être remonté : pneumatiques, bidons, éléments de carrosseries. Des contenants sont prévus dans l'enceinte du circuit pour vos huiles et liquides.
- Le tri sélectif des déchets devra être effectué, conformément aux différentes poubelles mises à votre disposition. Des sacs poubelles sont disponibles à l'accueil du circuit.
- **A partir de 18h30** (*clôture des activités sur la piste*), les bruits moteurs devront être limités au démarrage des moteurs sans accélération, les autres nuisances sonores (*musique...*) devront être limitées afin de ne pas gêner les autres usagers des installations.
- **De 20h à 8h**, plus aucun bruit moteur ou autre ne sera toléré.
- Les piscines éphémères sont interdites

La caution sera restituée à la fin du meeting, déduction faite des frais occasionnés par d'éventuels dégradations ou vols.

## **Tarifs appliqués en cas de vol / dégradation / dépôt de déchets hors ordures ménagères :**

- Extincteur	200 €
- Pelle	10 €
- Balais	20 €
- Clés x 2	50 €
- Téléviseur	200 €
- Pneumatique	20 € / pneu
- Bidon d'huile, batterie et pièce mécanique	sur devis

## **Exclusion**

La Direction du Circuit a toute autorité, même dans le cadre d'une manifestation, pour exclure des infrastructures voire de l'enceinte du Circuit, toute personne ou équipe n'ayant pas respecté le présent règlement.

**Date :**

**Signature et nom du signataire :**

Précédés de la mention « lu et approuvé »